

## **CFA et ECO : Défis et perspectives** **CFA and ECO: Challenges and Prospects**

**GUINDO Laya Amadou**

Enseignant-chercheur

Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB)

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)

[layaamadou@yahoo.fr](mailto:layaamadou@yahoo.fr)

**BERTHE Bakary**

Enseignant-chercheur

Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB)

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)

[Bberthe8@gmail.com](mailto:Bberthe8@gmail.com)

**Yacouba TRAORE**

Enseignant-chercheur

Centre de Formation et Perfectionnement en Statistique (CFP-STAT)

[yactra@yahoo.fr](mailto:yactra@yahoo.fr)

**BALLO Issa**

Enseignant-chercheur

Université des Sciences Sociales et de Gestion de Bamako (USSGB)

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion (FSEG)

[issasballo@yahoo.fr](mailto:issasballo@yahoo.fr)

**Date de soumission** : 15/11/2022

**Date d'acceptation** : 22/02/2023

**Pour citer cet article** :

GUINDO L.A ; Berthé B, Traoré Y et Ballo I. (2023) « CFA et ECO : Défis et perspectives », International journal of Research in Business Management and Economics ; Volume 2 : Numéro 1, pp :-92-103.

**Digital Object Identifier (DOI)** :

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons

Attribution License 4.0 International License



## Résumé

Ce document a pour objectif d'étudier les défis et les perspectives liés à la monnaie commune de l'espace UEMOA, anciennement appelé Franc CFA. L'atteinte de cet objectif passe par la réponse à la question suivante : quels sont le défis et perspectives liés à la monnaie commune de l'UEMOA dans un contexte de mutation ? La démarche méthodologique a inclus la recension des écrits et la recherche documentaire. Pour ce faire, il a été essentiel de prendre connaissance de la science établie et reconnue. Nous avons procédé à la recension des écrits scientifiques sur le sujet et situé notre contribution originale par rapports aux connaissances établies.

Malgré l'existence de très nombreux travaux scientifiques dans le champ des sciences économiques et des sciences politiques, il ressort de l'analyse un résultat équivoque et très mitigé, et les différents reports du démarrage montrent à suffisance l'hésitation d'aller vers la monnaie commune.

**Mots clés : Franc CFA ; ECO ; UEMOA ; CEDEAO ; monnaie.**

## Abstract

This document aims to study the challenges and prospects related to the common currency of the WAEMU space, formerly known as the CFA franc. Achieving this objective requires answering the following question: what are the challenges and prospects related to the common WAEMU currency in a context of change? The methodological approach included the literature review and documentary research. To do this, it was essential to take cognizance of the established and recognized science. We conducted a review of scientific writings on the subject and situated our original contribution in relation to established knowledge.

Despite the existence of a large number of scientific works in the field of economics and political science, the analysis reveals an equivocal and very mixed result, and the various postponements of the start sufficiently show the reluctance to move towards the common currency.

**Keywords: Franc CFA; ECO; WAEMU; ECOWAS; change.**

## Introduction

Il s'agit de remonter à l'origine de la création du Franc de la Communauté Financière Africaine (CFA), puis celle de la volonté des Chefs d'Etats et de Gouvernement de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) d'aller vers une monnaie commune à l'échelle de la région. Toutes les implications de ce vaste projet en Afrique de l'Ouest qui pourrait certainement avoir la convoitise d'autres Etats feront l'objet d'étude également.

En effet, à l'origine, le Franc CFA a été créé uniquement pour sauvegarder les avoirs des Comptoirs français qui avaient accompagné la pénétration française en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale.

Le Franc des Colonies Françaises d'Afrique (Franc CFA) a été créé en 1945 pour permettre à ces Comptoirs coloniaux tels que Vézia, MAUREL et PROM, Dupé, Métal Soudan etc. de pouvoir rapatrier sans limite ce qu'ils ont engrangé pendant la guerre de pénétration et après. Aujourd'hui, ce sont les Compagnies telles que Total, Orange, Areva, Bolloré, BUICK, etc. qui ont repris la place des anciens Comptoirs susmentionnés.

En réalité, la convertibilité du Franc CFA rythme avec le transfert illimité des avoirs de ces Compagnies vers la métropole.

Cependant, nos compatriotes qui vivent en France n'ont pas ce privilège.

Les pays membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont tous des balances commerciales et/ou de paiements déficitaires vis-à-vis de la France.

La garantie, en fait morale, de la convertibilité du Franc CFA ou de l'Economic Community of West African States (ECO) par la France ne lui coûte absolument rien selon certains auteurs. C'est un bénéfice pour son économie avec des risques réduits. Mais, les pays membres de l'UEMOA perdront tout contrôle de la gestion de leur système économique.

La stabilité liée à la fixité de la parité du Franc CFA ou de l'ECO avec l'Euro est une malice (comme le défendent beaucoup d'économistes), permettant à la France d'avoir un droit de regard sur l'évolution des économies des pays membres de la zone Franc et d'y intervenir à sa guise en tenant compte de ses intérêts primordiaux.

A présent, nous allons nous pencher sur l'évolution de la volonté de la monnaie commune des Etats membres de la CEDEAO. C'est en 1983 au sommet de la CEDEAO à Conakry que les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont émis le souhait de créer une monnaie commune à l'échelle de l'Afrique de l'Ouest.

Pour ce faire, très vite des critères macroéconomiques de convergence ont été élaborés et des échéances furent reportées à plusieurs reprises : 2003, 2005, 2009 2015, 2020, et présentement, tous les regards sont fixés sur 2027.

Entre temps, des organismes furent créés pour conduire la mise en œuvre de cette vaste ambition.

A travers ce thème, notre objectif est d'étudier les défis et les perspectives liés à la monnaie commune de l'espace UEMOA, anciennement appelé Franc CFA mais, qui tend vers une nouvelle appellation ; elle s'appellerait ECO, même si, cette appellation est revendiquée par les Etats membres de la CEDEAO qui réclament la paternité.

La problématique majeure qui se pose à ce niveau est de déterminer les différents défis qui entourent la question du Franc CFA d'une part et voir tous les voies et moyens pour trouver la meilleure formule afin que les pays de l'UEMAO puissent disposer d'une monnaie qui est initiée et gérée entièrement par elle, d'autre part, qu'on a résumé à la notion de la perspective. Pour ce faire, on se pose la question suivante : quels sont le défis et perspectives liés à la monnaie commune de l'UEMOA dans un contexte de mutation ?

Dans les pages qui suivent et selon la méthodologie adoptée, nous donnerons des éléments de satisfaction conformément au principe de rédaction d'une communication scientifique à savoir : la revue de la littérature suivie de la méthodologie enfin la présentation et discussions des résultats.

### **1. Revue de la littérature**

A l'entame de cette revue, nous commençons par mettre en exergue les recherches exploratoires de Masson et Patillo, (2004) sur la question de la monnaie. En montrant que, loin de se réduire à un moyen physique de procéder aux échanges économiques entre les hommes, celle-ci est un produit des pratiques culturelles des populations. Cet état de fait est confirmé avec une certaine approximation dans le cas de la zone UEMAO. Guindo, Bagayoko, Berthé et Ballo, (2022) défendent dans leur article intitulé l'UEMOA, une zone monétaire optimale ex-ante ou pas que les économies de l'UEMOA sont des économies issues d'une relation séculaire surtout lorsqu'on sait que bien avant les indépendances, l'UMOA existait avec sa monnaie coloniale. D'ailleurs, c'est cela qui explique le fait qu'elle s'accommode très peu avec une politique monétaire calquée sur celle de pays riches et développés comme ceux de la zone euro. En effet, l'arrimage à l'euro a conduit les banques centrales de la zone franc à observer une politique monétaire similaire à celle de la Banque Centrale européenne (BCE), notamment en termes de

lutte contre l'inflation. Certains économistes estiment pourtant qu'une telle politique est trop restrictive et freine le développement des pays africains de la zone franc en pesant sur le crédit et l'investissement. Cette critique provient en général, des Etats anglophones ayant une monétaire flexible (flottante) et des monnaies autonomes.

Lorsqu'on s'inscrit du point de vue des monétaristes, le problème se pose en termes d'une multitude de monnaie dans le continent. Ces multiples monnaies n'ont pratiquement aucun lien entre elles et se caractérisent par les difficultés suivantes : inconvertibilité, dévaluations compétitives et répétitives, inflation, perte de confiance vis-à-vis des investisseurs étrangers... Dans la même lignée, l'Union Africaine (UA) s'est donnée comme objectif de se doter d'une monnaie unique à l'échelle continentale d'ici l'horizon 2063, alors la volonté des Etats de la CEDEAO de travailler ensemble pour une monnaie commune d'ici 2020 vient à point nommé et entre en ligne de compte pour l'atteinte des objectifs. Car, le contexte actuel de la mondialisation exige de chacun et de tous, la conjugaison des efforts pour harmoniser autant que faire se peut les grandes politiques économiques, financières, monétaires et budgétaires (conjoncturelles et structurelles), pour se faire entendre et peser dans les relations internationales. Il est évident que c'est l'union qui fait la force et pris individuellement la quasi-totalité des pays de la CEDEAO sont insignifiant économiquement avec des monnaies locales. D'ailleurs, dans ce dernier temps, le débat sur le Franc CFA nourrit un regain subit d'intérêt et des voix s'élèvent pour agir contre ou pour cette monnaie qui existe depuis plus d'un demi-siècle. Des grandes institutions commencent à sortir de leur silence pour ouvrir le débat autour de l'épineuse question de l'ingérence de la France dans la gestion du Franc CFA. Les interventions au débat politique de John Dabiros et du président ivoirien Alassane Dramane OUATTARA en fin 2017 viennent corroborer cette remarque. Ce dernier s'exprime en ses termes « la monnaie commune que nous avons (le Franc cfa) est une monnaie qui rend service aux peuples africains. C'est une monnaie appréciée, une monnaie qui circule dans les pays voisins alors qu'aucune des autres monnaies ne circule chez nous cela veut dire que c'est une monnaie qui a une certaine attractivité ». Vu le poids économique de la Côte d'ivoire dans la zone UEMOA, cette déclaration est une réponse aux détracteurs du Franc CFA qui inondent nos espaces des propos hostiles à celle-ci ce dernier temps.

Nubukpo (2002), s'inscrit en opposition au Président ivoirien en synthétisant ses nombreux travaux sur la question, échappe finalement au réquisitoire néocolonial en fournissant au débat des arguments fondés sur des sources et données objectives et une analyse précise et argumentée de la politique des banques centrales. Pour Nubukpo, le Franc CFA ne peut pas assurer le

développement des pays concernés et il urge pour ces Etats de créer leur propre monnaie n'ayant aucune relation avec la France ou de voir dans quelle mesure cheminer ensemble.

Polanyi (2001), offre dans un texte engagé, de déconnecter la monnaie de son statut d'institution marchande, montrant que l'existence de systèmes monétaires complexes préexiste à l'émergence d'un marché. Ainsi, la monnaie ne règle pas uniquement des obligations d'ordre économique mais, s'impose comme un instrument de régulation des rapports entre des individus et des groupes sociaux. Du coup, l'idée de Polanyi rime parfaitement avec celles des recherches exploratoires de Masson et Patillo, (2004) qui soutenaient le rôle fédérateur de la monnaie dans un espace géographique donné. Quant à Maucourant (2002), il soulève la problématique centrale de la souveraineté monétaire, toute chose qui entrave la diligence de la monnaie au niveau supranational. Or, la question centrale soulevée par le Franc CFA, comme pour toute zone monétaire, est bien celle de la souveraineté monétaire. Cependant, la monnaie s'est construite, au cours des XIXe et XXe siècles comme un référentiel culturel de l'État-nation, sa mutualisation pose fondamentalement la question du partage de l'exercice de la souveraineté. S'agissant de la zone « Franc », le problème de la souveraineté monétaire est redoublé du fait du soupçon de néo-colonialisme, que formulent plusieurs contributeurs de l'ouvrage. Il est vrai que la zone franc demeure l'une des rares survivances institutionnelles de la colonisation, quand bien même son organisation et ses modalités ont bien changé depuis la création de la zone Franc en 1939 et du franc CFA en 1945 : dévaluations, transfert du siège des banques centrales, règles d'intervention des banques centrales, réglementation prudentielle, départ ou adhésion d'États membres, etc., la zone « Franc » est une réalité beaucoup plus évolutive qu'on l'imagine trop souvent. Dembélé (2006) aborde exactement dans le même sens que NUBUKPO (2002), et voit dans la zone « franc » un instrument de domination coloniale au profit de la France, arguant que seule une rupture totale de ce lien tutélaire, c'est-à-dire un démantèlement de la zone franc, pourrait permettre le développement économique des pays de la zone Franc. Nous arrivons à la conclusion les pays de l'UEMOA et de la CEDEAO doivent analyser la question de la monnaie commune sous tous les angles et trouver une position médiane. Il est indispensable d'explorer toutes les options possibles.

Il est aussi important de rappeler de cette revue met à toute la problématique qui entoure cette expression dite de « Eco », revendiquer à la fois par l'UEMOA et la CEDEAO.

Afin de répondre à la question de la problématique précédemment indiquée dans l'introduction, nous formulons à travers la revue de la littérature, les hypothèses suivantes :

**Hypothèse 1 :** la gestion actuelle du Franc CFA serait confrontée à plusieurs défis majeurs.

**Hypothèse 2 :** plusieurs perspectives existeraient pour une gestion plus endogène du Franc CFA et de l'ECO dans un contexte de mutation.

## 2. Méthodologie de la recherche

Cette démarche a inclus la recension des écrits et la recherche documentaire. Pour ce faire, il a été essentiel de prendre connaissance de la science établie et reconnue en la matière. Nous avons procédé à la recension des écrits scientifiques sur le sujet et situé notre contribution originale par rapports aux connaissances établies.

Pour pouvoir trouver les données, nous avons passé en revue comme précédemment indiqué les données secondaires disponibles avec une revue documentaire accrue. Elle a consisté à une analyse qualitative et des entretiens avec certains praticiens de la monnaie (banquiers, analystes, financiers...), pour mieux étayer notre analyse empirique en vue de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses. Nous nous sommes donc inscrits dans une démarche méthodologique qui fait appelle à une approche épistémologique interprétativiste.

## 3. Analyse et discussion des résultats :

Ce présent manuscrit est composé de deux sous points à ce stade : la présentation de l'analyse et la discussion des résultats.

### 3.1. Analyse des données

Au passage, il nous paraît opportun de rappeler que la Communauté Economique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), sur le plan monétaire est composée de deux parties : l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) d'une part ; comprenant le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, le Mali, le Niger, le Togo et le Sénégal, avec une monnaie commune, le Franc CFA et les sept autres pays (le Cap Vert, la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Libéria, le Nigéria, et la Sierra Léone), chacun ayant sa propre monnaie. Cette deuxième partie a constitué la seconde zone monétaire appelée Zone Monétaire en Afrique de l'Ouest (ZMAO) excepté le Cap-Vert. A terme, il était prévu la fusion de l'UEMOA et de la ZMAO pour former la monnaie commune de la CEDEAO. Compte tenu de la divergence des points de vue des politiques macroéconomiques et monétaires entre francophones et anglophones et plus particulièrement le non-respect pour la plupart de ces pays des critères de convergence, toutes les échéances retenues n'ont jamais été tenues.

Cette contradiction apparaît clairement dans les agissements des Etats membres de l'UEMAO à travers l'annonce faite par le président de la République de Côte d'Ivoire le 21 décembre dernier, en présence de son homologue français Emmanuel Macron, que les pays de l'UEMOA adopteront une nouvelle monnaie, l'éco, en remplacement du Franc CFA. Cette

annonce a provoqué la colère du conseil des ministres de la zone monétaire d'Afrique de l'Ouest (ZMAO) réuni à Abuja le 16 janvier 2020. Il a relevé le caractère non conforme au schéma initial des déclarations d'Abidjan, qui soumet l'entrée dans l'éco au respect préalable de six critères de convergence nominale.

Cependant, si l'objectif ultime est bien la création d'une monnaie pour l'ensemble de la CEDEAO, plusieurs schémas de transition du Franc CFA vers l'éco sont envisageables. Nous proposons ici un schéma qui semble avoir inspiré les déclarations d'Abidjan du 21 décembre 2019. Il s'agit de revisiter les grands principes de l'actuel système monétaire et d'adopter un élargissement progressif de l'UEMOA à la CEDEAO selon un calendrier prospectif de court et moyen terme. Sur un point de vue des politiques économiques eu égard aux critères de convergence, notamment le taux d'inflation, il existe un écart considérable. Dans ce travail, nous avons utilisé uniquement le taux d'inflation pour se faire une idée sur la question d'harmonisation indicateurs macroéconomiques. Les normes requises dans les trois zones sont les suivantes :

Taux d'inflation dans l'espace UEMAO, norme  $\leq 3\%$  ;

Taux d'inflation dans l'espace ZMAO, norme  $\leq 5\%$  ;

Taux d'inflation dans l'espace CEDEAO, norme  $\leq 10\%$ .

Cela signifie que difficilement ces économies puissent se converger, vu que les objectifs assignés et le degré de rigueur d'une zone à une autre fait ressortir des problèmes structurels... Nonobstant, toutes ces difficultés, en juin 2019, les responsables de la CEDEAO, se sont mis d'accord sur la dénomination de la future monnaie de la CEDEAO, en l'occurrence ECO. Deux après l'UEMOA adopte le même nom en remplaçant du CFA. Tout le débat qui a inondé notre revue s'est posé à ce niveau. Pour faire valoir leurs réformes, l'UEMOA a adopté les mesures suivantes :

- Du Changement du Nom de la monnaie : du Franc CFA en ECO ;
- De l'arrêt de la centralisation au niveau du Trésor français des avoirs extérieurs des pays de l'UEMOA et la fermeture du Compte d'Opérations ;
- Du retrait des Administrateurs français du Conseil d'Administration ainsi que du Comité Monétaire de la BCEAO.

Ces mesures sont salvatrices à un moment où la France est vivement critiquée de par le monde dans la gestion du Franc CFA en particulier et de sa politique extérieure en général.

Nous avons retenu trois pistes de réflexion Massimo et NUBUKPO (2021) en termes de perspective et ajouter un nouveau paramètre qu'on pourra explorer, chaque piste ayant ses avantages et inconvénients. Les propositions de NUBUKPO nous ont paru pertinentes, la seule qui provient de nous est la dernière que les Etats de l'UEMOA et de la CEDEAO peuvent expérimenter étant entendu que les deux zones font l'objet d'une convoitise par les pays du Maghreb.

**Première option :** L'Eco, simple mutation du Franc CFA, parie sur l'élargissement progressif de l'UEMOA aux économies de la CEDEAO ayant le même profil exportateur de matières premières agricoles qu'elle. Dans cette option, la centralisation des réserves de change est fondamentale, et c'est le principal acquis de l'histoire du Franc CFA. Elle suppose et traduit une grande solidarité politique entre les États de l'UEMOA et il ne faudra pas l'oublier en cas d'adhésion de nouveaux membres. De même, la question de la garantie extérieure, telle que la France l'exerce dans le contexte institutionnel du Franc CFA, a une forte dimension politique : elle fonde la stabilité du système en théorie et en pratique. Si l'on garde le principe de la centralisation des réserves, mais, en recentrant leur gestion dans un autre cadre institutionnel, la souveraineté monétaire passe de la France à l'UEMOA puis à la CEDEAO.

**La deuxième option :** Eco-réel et indépendant fondé sur la convergence réelle, celle du PIB/tête et non plus, comme dans le cas de l'Eco-CFA, sur le respect des critères nominaux de convergence. Dans ce cas de figure, les économies de la CEDEAO auraient l'obligation de converger vers le trio de tête que constituent le Cap-Vert, le Nigeria et le Ghana. L'Eco aurait un régime de change flexible encadré par un ciblage de l'inflation. La dynamique de convergence serait alors tout autre et les Etats de l'UEMOA perdraient leur statut de bons élèves de la convergence et donc de tracteurs du processus de mise en œuvre de l'Eco. Mais le Nigeria, véritable poids lourd de la CEDEAO (70% du PIB et 52% de la population) est-il prêt à assumer un rôle de locomotive de la zone Eco ? Pourquoi accepterait-il d'être le prêteur en dernier ressort de la CEDEAO et surtout d'abandonner sa monnaie le Naira, dans un contexte actuel marqué par l'utilisation de la planche à billets pour résoudre les tensions internes à la fédération nigériane ?

**Troisième option :** Eco en eux blocs puis une fusion : dans ce cas de figure, on reviendrait à la philosophie initiale de la Zone monétaire ouest-africaine (ZMAO), fondée le 20 avril 2000 à Accra (Ghana), lorsque six pays de la région (Gambie, Ghana, Guinée, Liberia, Nigeria, Sierra Leone) ont annoncé leur intention de créer une seconde zone monétaire en Afrique de l'Ouest avec comme monnaie l'Eco (à côté du Franc CFA de l'UEMOA). Le projet prévoyait une fusion

ultérieure de cette zone avec l'UEMOA, afin de faire coïncider les frontières de cette nouvelle union avec celles de la CEDEAO. Mais le Sommet d'Abuja annonçant la création de l'Eco et le communiqué du Conseil des ministres de la ZMAO du 16 janvier 2020, accusant les États de l'UEMOA de violer l'esprit de la monnaie Eco à la suite de la déclaration d'Abidjan, ont compliqué les choses. Tout ceci pourrait déboucher sur la création d'un « Eco-Naira », sous la houlette d'un Nigeria piqué au vif par l'initiative francophone d'un « Eco-CFA » en passe de se réaliser.

**Quatrième option :** Ouverture de la CEDEAO aux autres puissances régionales :

Le Maroc et la Tunisie ont manifesté leur intérêt à rejoindre la communauté. La Mauritanie a également demandé le statut d'état observateur, c'est dire combien de fois la CEDEAO a une certaine crédibilité vis-à-vis des autres Etats Africains. L'intégration de ces pays candidats changera la donne en termes de vision et d'objectif de la CEDEAO.

Des expériences vécues, des travaux théoriques pour lesquels nous nous sommes appropriés, des auteurs étudiés et des résultats obtenus à la matière, nous sommes à mesure de mener une comparaison des différentes idées émises.

### 3.2. Discussion

De Nubukpo, K. (2002) à GUINDO et al. (2022), en passant par Masson et Patillo, (2004), beaucoup d'encre ont coulé au sujet du franc CFA et de la future monnaie commune de la CEDEAO et les différentes divergences d'options qui existent entre les partisans de chaque théorie. Les premiers (francophones), qu'on peut taxer de défenseurs du CFA milite en faveur du maintien de la relation ancestrale avec la France même s'il reconnaisse la légitimité de certaines revendications des détracteurs du Franc CFA. Les seconds nommés d'anglophones ou d'anglo-saxons sont pour un abandon pur et simple de tous les signes monétaires issus de l'ancien colon. Cet antagonisme entre les partisans du pour et contre le maintien ou l'abandon du F CFA confirme notre première hypothèse qui stipule que « la gestion actuelle du « franc » CFA serait confrontée à plusieurs défis majeurs » ; effectivement nous arrivons à terme pour dire que la conduite actuelle du Franc CFA n'est pas exempte de critique. Sur le plan empirique, cette hypothèse est soutenue également par les agissements de certains de nos compatriotes de la zone Franc CFA, il faut se souvenir encore le 19 août 2017 à Dakar, lors d'une manifestation, l'activiste Franco-béninois Kémi Seba a mis le feu à un billet de 5000 Francs CFA en public. Ce geste lui a valu une semaine en prison avant d'être interdit de séjour et expulsé du Sénégal. Ce qui aurait pu ressembler à un banal fait divers a pris une ampleur internationale et remis sur la table la question de l'indépendance des pays de la zone franc et les alternatives au Franc

CFA. Le plus important pour nous c'est de trouver un équilibre juste entre les deux bords pour qu'enfin la CEDEAO puisse relever les défis majeurs liés à la question de la monnaie et s'orienter vers une perspective qui pourra sortir la zone de cette multitude de monnaies inconvertibles à l'échelle sous régional. Malgré la richesse de la littérature sur les zones monétaires optimales des seuils proprement dit ne sont pas définies avec unanimités. Des lors, toutes les prises de positions sont à prendre avec nuances et sont fortement discutables. Dans la recherche de perspectives meilleures pour les deux blocs, ce présent manuscrit a exploré quatre pour une mieux administrer la question monétaire des deux zones. Cela montre clairement que les perspectives sont nombreuses vérifiant du coup notre seconde hypothèse qui s'intitulait plusieurs perspectives existeraient pour une gestion plus endogène du Franc CFA et de l'ECO dans un contexte de mutation. On se sert des expériences d'union pour fonder nos analyses notamment le cas de l'Union européenne, considéré comme une expérience réussie. En tout état de cause, l'UEMOA présente des atouts certains, celui de disposer à son passif, une vaste expérience de la conduite et de la gestion d'une monnaie commune au niveau de 8 Etats pendant près de 63 ans (depuis 1959). De même, on ne peut et ne doit en aucune manière ignorer le rôle prépondérant de la France et du statut du prêteur en dernier ressort du trésor public français en cas de difficulté au nom des accords qui lient ces pays francophones à la métropole. Ces aspects n'ont pas fait l'objet d'un développement accru car intimement lié à des considérations politiques coloniales et géostratégique qui ne rentrent pas forcément dans le champ d'application des théories économiques.

### **Conclusion**

Il s'agissait pour nous de faire un tour d'horizon sur le thème portant sur les défis et perspectives du Franc CFA de l'UEMOA et de l'ECO doublement revendiqué et par l'UEMOA et par la CEDEAO soutenu par une revue assez complexe et dense afin d'apporter notre modeste contribution au débat théorique qui prévaut depuis 1983 pour la réalisation du projet de monnaie commune régionale dans la CEDEAO.

Le sujet relatif à la monnaie commune est débattu tant dans le milieu académique, social mais aussi politique et gagne de plus en plus un regain subit d'intérêt depuis l'expérience réussie de l'Union Européenne en 1999. Cependant, le Brexit vient de relancer et de nourrir une nouvelle altercation quant au cas européen comme un modèle à suivre.

A la lumière des données qui étaient à notre disposition et du degré d'analyse fourni, il ressort un résultat équivoque et très mitigé. Plusieurs options se présentent à la fois et à l'UEMOA et à la CEDEAO pour une meilleure administration de leur projet commun de monnaie. Chaque

option à des avantages mais également des limites. En tout cas, il faille prendre une décision et passer à une expérimentation étant donné que le risque zéro n'existe point. Les différents reports du démarrage montrent à suffisance l'hésitation d'aller vers la monnaie commune.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- Dembelé D.M. (2016), « Sortir l'Afrique de la servitude monétaire : à qui profite le franc CFA ? » Paris, la Dispute, P246.
- Guindo L.A., Bagayoko N., Berthe B. et Ballo I., (2022) « L'UEMOA, une zone monétaire optimale ex-ante ou pas ? », Revue Française d'Economie et de Gestion « Volume 3 : Numéro 6 » pp : 18 – 34.
- Guindo L.A., (2019), « Problématique de la monnaie commune dans l'espace CEDEAO : état des lieux, enjeux et perspective », IPU-Mali, p.276.
- Masson P. et Patillo C., (2004), "The Monetary Geography of Africa", Brookings Institution Press, Washington D.C.
- Maucourant J. (2002), « L'institutionnalisme de Commons et la monnaie. Cahiers d'économie politique : Papers in Political economy », L'Harmattan, 2002, 2001/2-3 (40-41) pp.253-284.
- Nubukpo, K. (2002) « l'impact de la variation des taux d'intérêt directeurs de la BCEAO sur l'économie béninoise », note d'information statistique, N°526, Banque des Etats de l'Afrique de l'Ouest.
- Massimo et NUBUKPO (2021) « les états généraux de l'éco », Afrique contemporaine 1-2 (N° 271-272)
- Polanyi K. (2001) "The Great Transformation: The political and Economic Origins of Our Time", Beacon Press Boston.